

MAGAZINE MUNICIPAL JUIN 2025

Fouesnant *mag'*

WWW.VILLE-FOUESNANT.FR



12 | DOSSIER

Fouesnant
les Glénan

Bien vivre à Fouesnant

6

LE PLU

Fouesnant dans 10 ans

18

PORTRAIT

Émilie Saulnier

20

BEL ÉTÉ

La scène en plein air !

- 4** Vie quotidienne
- 6** Projets
- 8** Éclairage
Label à faire
- 10** Patrimoine
- 11** Devoir de mémoire
- 12** Dossier
Budget :
Bien vivre à Fouesnant
- 18** Portrait
Émilie Saulnier
- 20** Politique culturelle
Bel Été, la scène en plein air !
- 22** Environnement
- 26** CCPF
- 27** Tribunes



Mairie de Fouesnant-les Glénan

Place du Général
de Gaulle
Tél. 02 98 51 62 62

Horaires

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
et le samedi de 9h à 12h.

ville-fouesnant.fr
contact@ville-fouesnant.fr



Fouesnant Magazine, une revue d'information
éditée par la Ville de Fouesnant-les Glénan.
Place du Général de Gaulle
B.P. 5 - 29170
Fouesnant-les Glénan
Tél. 02 98 51 62 62

Directeur de la publication :
Roger Le Goff.

Rédaction : Peggy Hemon,
Inès Guirriec, Cécile Tabarly,
Liliane Coquil.

Conception et réalisation :
K unique, agence de communication.

Routage : OCEA Routage.

Tirage : 6600 exemplaires.

Crédit photos :
K unique, Ville de Fouesnant,
CCPF, Fly HD, iStockphoto,
DDL architectes, Cédric Museran,
Lena Reynaud, Erwan Dimey.

Dépôt légal : septembre 2018.

Si vous ne recevez pas le magazine de votre ville,
vous pouvez contacter le service communication
de la mairie de Fouesnant-les Glénan.

Des exemplaires de ce magazine sont à votre
disposition à la mairie, à l'Office Municipal
de Tourisme et à l'Archipel.

**Votre magazine
est éco-responsable**



C'est une période toujours très attendue pour notre commune littorale, tant pour les professionnels du tourisme que pour les associations locales.

En effet, l'environnement privilégié de notre commune, les festivités et les animations proposées sont particulièrement appréciés et renforcent l'attractivité du territoire. J'adresse mes remerciements aux associations qui organisent durant tout l'été des manifestations et événements divers afin d'animer notre commune, promouvoir notre terroir et offrir le meilleur accueil aux visiteurs.

Fouesnant dispose en effet d'un formidable cadre de vie, qui est envié, avec des atouts qui attirent chaque année de nouveaux habitants et des visiteurs en quête de loisirs et de découverte. Cette dynamique est le résultat de notre volonté et de notre engagement à agir et qui se traduiront par de nombreux investissements réalisés sur le territoire, concernant notamment le logement, les services (médicaux et paramédicaux), les commerces, les mobilités douces, le soutien aux associations, et la préservation de l'environnement.

Nous vous présentons dans les pages qui suivent les grands projets de l'année 2025 avec comme projet phare le début des travaux de construction du nouveau cinéma qui est lancé depuis le mois de mai. Ce nouvel équipement vient renforcer la politique culturelle Fouesnantaise.

Guidés par notre volonté de servir avant tout l'intérêt général et le développement de notre commune, nous tenons nos engagements, et nous continuerons à offrir aux fouesnantais un cadre de vie agréable pour tous. Nous avons souhaité également vous proposer cette année une nouvelle programmation estivale : avec toujours trois rendez-vous : Place aux mômes le mardi, Côté Cour le mercredi et Jazz à la plage le jeudi.

Vous découvrirez tous les détails dans ce magazine.
Bel été et bonne saison à toutes et à tous !

Roger Le Goff,
Maire de Fouesnant-les Glénan

SAISON

Des logements chez l'habitant pour accueillir les travailleurs saisonniers

Vous avez une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ? Favorisez l'emploi local en louant votre bien à un travailleur saisonnier.

Afin de soutenir les entreprises dans leur processus de recrutement, la Communauté de Communes lance en effet un appel aux habitants du Pays Fouesnantais en proposant aux propriétaires d'un bien vacant de le louer temporairement. Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la CCPF : www.cc-paysfouesnantais.fr et consultez l'article « Logement saisonnier », un questionnaire vous sera proposé. La CCPF reprendra contact avec vous afin de préciser l'offre d'hébergement, puis votre bien sera référencé sur une liste qui sera transmise aux entreprises qui recrutent ou aux saisonniers en recherche d'un logement.

Plus d'information : CCPF - service développement économie et tourisme - Linda Palacin Do Vale 02 98 51 61 27 ou economie@cc-paysfouesnantais.fr



BIODIVERSITÉ

Entretien et préserver les arbres et les talus

Les talus font partie du patrimoine bocager de la commune et participent à la préservation de la biodiversité, et la protection de l'environnement ; il est important de les conserver.

La Ville est particulièrement soucieuse et attentive à la préservation des talus et des arbres. En cas de doute, il est possible de contacter la mairie.

Les bénéfices d'un élagage régulier

- Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique.
- Prévenir la chute des branches.

Scannez-moi !



Fouesnant mag'

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal

Ville

Je souhaite recevoir le magazine municipal en boîte aux lettres. J'accepte que mes données soient utilisées uniquement dans le cadre de la distribution du magazine de Fouesnant-les Glénan.

COMMUNICATION

Magazine municipal : inscrivez-vous pour recevoir le magazine

Vous souhaitez recevoir le magazine directement dans votre boîte aux lettres ? C'est possible ! Si vous n'êtes pas déjà inscrit, remplissez le formulaire ci-dessous, déposez-le à l'accueil de la mairie, ou envoyez-le :

Par courrier :
Place du Général de Gaulle, 29170 Fouesnant

@ Par mail : communication@ville-fouesnant.fr

Retrouvez le magazine dans les différents points de distribution : Archipel, Mairie, Office de Tourisme, Balnéides, Leclerc, Carrefour, Super U, Netto, Café de la place, boulangerie l'ami du pain... ou téléchargez-le sur le site de la Ville.

NOUVEAUTÉ

Comment m'informer en toute simplicité ?

Nouvelle borne interactive devant votre mairie, pour vous informer 24h/24h.



APPLICATION

En balade...

Avec l'application « Balade Pays Fouesnantais » découvrez les différents paysages du Pays Fouesnantais.

Avec l'application « Balade Pays Fouesnantais » découvrez les différents paysages du Pays Fouesnantais. Laissez-vous guider par des promenades thématiques pour une expérience unique en Finistère Sud. Pour chaque parcours, des indications vous sont communiquées par des « étapes », pour tous les circuits, le patrimoine est répertorié ainsi que les lieux naturels incontournables.

MARCHÉS

Le coin des marchés

- Le vendredi matin sur le marché de Fouesnant (place du Général de Gaulle), toute l'année.
- Le samedi matin sur le marché bio de Fouesnant (place de l'Église), toute l'année.
- En juillet et août, le mercredi matin sur le marché de Beg-Meil (Parking de Kervastard).



Allez à la plage en car !

Pour aller à la plage du Cap-Coz :

Ligne 42, vous sortez à l'arrêt « FOUESNANT, Cap-Coz » et vous serez à 1 min à pied de la plage.

Pour aller à la crique de Lantecoste à Beg-Meil :

Ligne 42, vous sortez à l'arrêt « FOUESNANT, Lantecoste » et vous serez à 10 min à pied de la crique.

Pour aller à la Cale de Beg-Meil :

Ligne 42, vous sortez à l'arrêt « FOUESNANT, Beg-Meil centre » et vous serez à 2 min à pied de la cale.

Pour aller aux Plages à Beg-Meil :

Ligne 42, vous sortez à l'arrêt « FOUESNANT, Beg-Meil plage » et vous serez à 2 min de la plage de Kermyl, à 5 min de la plage des dunes et à 8 min de la plage de Kerambigorn.

Pour aller à la Pointe de Moustertin :

Ligne 41B, vous sortez à l'arrêt « FOUESNANT, L'Éstran » et vous serez à 3 min à pied de la pointe et à 10 min de la plage du Grand large.



Le PLU: Fouesnant dans 10 ans



Un PLU fidèle à la démarche communale contre le dérèglement climatique. Le Plan Local avait été approuvé par délibération du conseil municipal du 26 février 2018. Par jugement du 4 décembre 2020, le Tribunal administratif de Rennes a annulé cette délibération et la commune avait décidé de faire appel de cette décision devant la Cour administrative d'Appel de Nantes qui a confirmé l'annulation en 2022. Depuis 2020, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique en attendant que le nouveau PLU soit approuvé.



“ L'ÉLABORATION D'UN PLU EST D'UNE GRANDE COMPLEXITÉ, AVEC UN EMPILEMENT DES LOIS ET UNE MOUVANCE CONSTANTE, NOTAMMENT EN RAISON DE DIFFÉRENTS JUGEMENTS ET D'INTERPRÉTATIONS DIFFÉRENTES.

ROGER LE GOFF,
MAIRE DE FOUESNANT



L'ÉLABORATION DE CE PLAN GUIDE EST UNE NOUVEAUTÉ DANS NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL. ÉLABORÉ PAR SECTEUR, IL DÉFINIT LA VIE DES QUARTIERS ET PERMET DE FIXER DES OBJECTIFS CLAIRS ET PRÉCIS.

ROGER LE GOFF,
MAIRE DE FOUESNANT

CENTRE-VILLE : renforcer la mixité sociale, partager les moyens de déplacements et les modes de vie.

BEG-MEIL : retrouver et faire rayonner l'âme de la station balnéaire.

CAP-COZ : conforter ce secteur familial, dynamique et sportif.

MOUSTERLIN : consolider la dynamique au sein du plus grand jardin naturel de Fouesnant.

LESPONT : conforter ce quartier résidentiel dans ses limites existantes.

PONT-HENVEZ : conforter ce quartier résidentiel dans ses limites existantes.

ROSNABAT : densifier ce quartier résidentiel dans ses limites urbaines actuelles.

KERAMBRIS : poursuivre l'exploitation et le développement d'un équipement d'importance communautaire.

ARCHIPEL DES GLÉNAN : protéger ce paradis qui présente une nature fragile.

Depuis 2021, la Ville travaille à l'élaboration d'un nouveau PLU (délibération du 29 juin 2021). Une cadence de travail qui a été mise à mal en 2024 par la mise en liquidation judiciaire du cabinet qui assistait la commune pour la réalisation du PLU. Une consultation a alors été réalisée afin de confier la mission à un nouveau cabinet. L'élaboration de ce nouveau PLU est fidèle à la politique communale qui s'inscrit dans une démarche très engagée contre le dérèglement climatique.

Un plan guide pour réaliser un diagnostic ciblé

L'objectif du Plan Guide est d'apporter une vision non réglementaire du développement de la commune à venir à court, moyen et long terme, dans un langage plus adapté pour tous. Il s'agit d'identifier les projets et de les spatialiser sans évoquer les zones réglementaires du PLU (zones U, AU, etc.).

Il permet de mener une réflexion visant à structurer à court, moyen et long terme le projet d'aménagement du territoire à travers la territorialisation des grands enjeux de la commune, quartier par quartier et secteur par secteur, de manière fine et cartographique. Un objectif d'actions a été attribué à chacun des 9 secteurs identifiés.



Des dispositions réglementaires

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil stratégique qui façonne l'avenir du territoire. Mais, loin d'être élaboré librement, il doit respecter un ensemble de règles fixées par l'Etat et notamment les exigences de la loi "Climat et Résilience".

Adoptée en août 2021, cette loi impose aux collectivités locales de repenser leur urbanisme dans une logique de sobriété foncière. L'objectif est clair : atteindre "zéro artificialisation nette" des sols d'ici 2050. Concrètement, cela signifie limiter fortement l'étalement urbain et préserver les terres agricoles, naturelles ou forestières.

Ainsi, chaque PLU doit désormais intégrer ces objectifs dans sa conception. Cela passe par la densification des zones déjà urbanisées, la réhabilitation des friches, ou encore le développement de l'habitat en hauteur plutôt qu'en surface. La loi impose également de

renforcer la résilience des territoires face au changement climatique, en favorisant par exemple la végétalisation, la gestion des eaux pluviales ou la limitation des îlots de chaleur urbains.

A travers l'élaboration de son PLU, la commune de Fouesnant-les-Glénan a un rôle clé à jouer. Il s'agit de concilier développement local, qualité de vie et respect des équilibres écologiques. Un exercice complexe, mais essentiel pour construire des territoires durables et solidaires.

INFOS

Coordonnées service urbanisme

Tél. 02 98 51 62 94
service-urbanisme@ville-fouesnant.fr

“

CE GROUPE
A VU LE JOUR
GRÂCE À LA
VOLONTÉ DE
COUDRE POUR
LE COLLECTIF

Label à faire, un lieu de rencontres et d'apprentissage grâce à de nombreux ateliers

Label à faire est un espace de vie sociale, créé en 2021. C'est un lieu où il est possible de participer à des activités collectives, en découvrant de nouvelles techniques dans de multiples domaines.

La ville de Fouesnant contribue à ce lieu de ressources et de partage en mettant à disposition des locaux adaptés pour un faible loyer.

L'atelier couture, est un atelier textile qui propose des activités très variées : couture, tricot, tissage, crochet, créations, etc. Un espace dédié et équipé de machines à coudre, d'outils de découpe, de surjeteuse est mis à disposition des participants.

Label à faire dispose aussi d'un bel espace de cuisine équipé permettant d'apprendre de nouvelles recettes, d'échanger des techniques et des astuces, ainsi que de découvrir de nouveaux aliments et modes de consommation. Une salle équipée de six postes informatiques et d'une imprimante 3D, permet la découverte et l'apprentissage, la réparation ou la remise à niveau de matériel. Animé par des bénévoles, il offre des aides aux outils numériques pour lutter contre la fracture numérique.

Une nouveauté cette année : l'atelier Label papote ! Venez partager un moment de convivialité autour d'un café. Rencontres, partages, échanges... en intérieur ou en terrasse. Label à faire valorise la pratique du vélo respectueuse de l'environnement tout en réduisant ses déchets. L'atelier cycle restaure des vélos récupérés en déchetterie ou donnés par des particuliers en les proposant à la vente à un prix modéré. Un atelier d'auto-réparation permet de réparer son vélo soi-même, facilité par un chantier d'insertion Cycle.

Couture & partages



L'atelier collectif de couture a lieu tous les mercredis. Cet atelier permet de se rencontrer, de partager tout en réalisant des créations. Ce groupe a vu le jour grâce à la volonté de coudre pour le collectif, un moment d'échange participatif qui permet de prendre part à la vie de la structure.

Au cours de l'année 2024, après une sollicitation des services techniques, le projet de création d'une toile de spi pour la capitainerie de la Ville a mûri tranquillement dans l'esprit des bénévoles. En effet, c'était un défi de pouvoir réaliser en couture une grande surface, faire preuve de créativité, apprendre de nouvelles techniques, s'adapter et surtout travailler ensemble sur une œuvre collective avec uniquement du matériel recyclé. L'idée était de réaliser une toile s'inspirant de la vue de la capitainerie.

Tisser des liens et enrichir ses créations

Au cours des derniers mois, les bénévoles ont réalisé de nombreuses créations. Grâce aux dons d'entreprises ou de particuliers, des sacs et des porte-gourdes en toile de spi ont été réalisés, pour mettre sur les vélos. Elles confectionnent également des petites souris.

D'anciennes banderoles, fournies par la mairie ont trouvé une seconde vie grâce à la créativité des couturières de Label à faire. Des cabas et sacs banane ont été créés à l'issue de ce projet.

Lors de la fête de la pomme ou de la fête autour du four, les bénévoles mettent en vente des créations mais également dans leurs locaux ; cela leur permet de pouvoir continuer l'atelier et d'acheter le nécessaire pour leurs réalisations.



Saint-Pierre et Saint-Paul témoin du temps

L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul, située au centre-ville de Fouesnant date du XII^e siècle. Elle s'ancre dans un style roman, et présente un plan de croix latine formée d'une nef de cinq travées, d'un transept à croisillons et d'un grand chœur terminé par un chevet à pans coupés.

Église
Saint-Pierre
et Saint-Paul

L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul un trésor architectural au cœur de la ville

À la suite d'un orage destructeur au milieu du XVIII^e siècle, le clocher s'est effondré ; ce qui a entraîné la destruction du chevet de l'église. Après cela, la façade Ouest a donc été modifiée pour recevoir le nouveau clocher. Un portail fut également ajouté à l'ancien pignon au XVII^e siècle. Au niveau de la façade Sud, se trouvait un cimetière qui a été déplacé.

À l'extérieur nous retrouvons un calvaire qui date de 1661 qui est composé de granit et de kersantite. Non loin on retrouve le monument aux morts de la commune qui a été inauguré en 1922. Ce monument pacifiste représente une habitante de Fouesnant pleurant ses trois enfants décédés dans les combats de la Première Guerre Mondiale ainsi qu'un autre de ses fils et son gendre assassinés dans les chambres à gaz.

Depuis 1930, l'église est classée monument historique. La commune a par ailleurs demandé son classement total ainsi que le calvaire et le monument aux morts. À l'intérieur nous pouvons y retrouver les différents chapiteaux, qui ont une décoration extrêmement variée, surtout du style géométrique, sauf des masques d'angle grossiers et quelques personnages traités sur le mode grotesque.

Dès la fin du XIX^e est installé dans le chœur de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul un gros harmonium de marque Alexandre, qui a fait résonner les voûtes de l'église durant plus d'un siècle.

L'église de Fouesnant bénéficie d'une acoustique particulièrement exceptionnelle et placer l'orgue en haut de nef, comme l'a été l'harmonium, c'est permettre à la multitude de ses voix de s'épanouir et de se colorer pleinement.



Meerbusch-Fouesnant, le lien perdue

Depuis 52 ans le jumelage sportif entretient les rencontres entre Fouesnant et Meerbusch. Cette année, les rencontres du jumelage sportif se sont déroulées à Fouesnant du 28 mai au 1^{er} juin. 80 jeunes de 12 à 15 ans y ont participé, grâce aux différents clubs qui ont rejoint l'association.

Plusieurs sports ont été mis à l'honneur : judo, basket, gymnastique, karaté, hand et tennis de table. Les jeunes ont été logés dans les familles en fonction de leur discipline, ce qui a permis de tisser des liens. Des repas le soir sont également

organisés pour favoriser les rencontres.

Les jeunes de Meerbusch étaient ravis d'avoir accès aux infrastructures adaptées et récentes de la Ville de Fouesnant. Ils ont également eu la chance de faire des activités nautiques comme la voile ou le paddle et d'être initiés aux jeux bretons.

Des rencontres et des souvenirs plein la tête qui donnent aux jeunes l'envie de recommencer l'année suivante !

TRANSMETTRE

Classe défense : 8-Mai à Paris

À Fouesnant, le devoir de mémoire occupe une place importante, il est en effet essentiel de préserver et transmettre aux plus jeunes les valeurs de solidarité et de partage. C'est ce que Joël Chandelier, conseiller municipal et correspondant défense, fait depuis maintenant 16 ans.

23 élèves de la classe défense de Kervihan se sont rendus à Paris dans le cadre du devoir de mémoire, du 6 au 8 mai. Le mercredi 7 mai, les élèves sont allés déposer une gerbe au Mont Valérien, en présence de Michel Canévet, sénateur du Finistère. L'après-midi ils ont participé à une visite audio du Panthéon puis une visite guidée du Sénat par le sénateur Michel Canévet.

Le 8 mai, les élèves se sont retrouvés sur le parvis de la Mairie de Paris puis sont allés découvrir Notre Dame de Paris et on rendu visite à la Pyramide du Louvre. En fin de journée, ils ont eu la chance d'assister à la cérémonie commémorative du 8-Mai 1945 à l'Arc de Triomphe, présidée par le Président de la République.



Programme 2025

- Voyage à Verdun : 2 classes de 1^{er} du lycée Bréhoulou du 5 au 7 mai, musée de la Grande Guerre à Meaux, Visite Ossuaire de Douaumont et citadelle souterraine de Verdun.
- Visite du Bâtiment École Panthère à Brest le 4 mars.
- Visite du musée mémorial de Camaret à la Pointe du Trez Hir.



LE W G D B



“
FISCALITÉ
DIRECTE LOCALE :
STABILITÉ DES
TARIFS POUR
LA 5^E ANNÉE
CONSÉCUTIVE !

Bien vivre à Fouesnant

Le budget 2025 a été voté lors du Conseil municipal du 6 avril. Une enveloppe de 8 millions d'euros est consacrée aux investissements, à la réalisation d'équipements nécessaires à la vie de la commune, afin de répondre aux besoins des Fouesnantais et leur offrir des services de qualité. Ces investissements sont rendus possibles grâce à la gestion saine de la collectivité adossée à une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Le bilan de l'année 2024 fait apparaître en effet un budget tout en maîtrise des coûts de fonctionnement, avec une capacité d'autofinancement importante. Une gestion saine, qui s'inscrit dans l'anticipation et la prospective, malgré le manque de visibilité pour les collectivités en raison du contexte budgétaire national et notamment des mesures du projet de loi de finances qui peuvent impacter les collectivités par des réductions potentielles de dotations. C'est un exercice que la municipalité a déjà mené, car dès 2015, malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement, la ville de Fouesnant avait su réduire ses charges afin de maintenir l'investissement.

« Dans ce contexte de réduction des déficits nationaux, les collectivités, les entreprises et les particuliers risquent d'être mis à contribution. C'est grâce à une maîtrise très précise des coûts de fonctionnement que ce niveau d'investissement est possible aujourd'hui » indiquent Roger Le Goff, maire de Fouesnant et Bruno Merrien, premier adjoint chargé des finances.

RATIO DE DÉSENDETTEMENT

3,5
années

La situation saine de la ville de Fouesnant : un atout considérable

La première illustration de cette situation saine porte sur le ratio de désendettement de la ville ; il s'agit du nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Ce ratio atteint l'excellent niveau de 3,5 années au 31 décembre 2024 grâce à une dette réduite de 16,5 millions d'euros en 2020, à 12 millions en 2024, et à un autofinancement de 3,4 M€.

S'ajoute à ceci une rentrée potentielle de 2,8 M€ issue de la cession de l'ancien bâtiment Grand Hôtel / Agrocampus de Beg-Meil dès que la procédure de contentieux sera soldée ; ce qui permettra de limiter le recours à l'emprunt dans les années à venir.





DE GAUCHE À DROITE : LES ADJOINTS MAXIME SIMON, LAURE CARAMARO, LE MAIRE ROGER LE GOFF, GILDAS CORNEC, CHRISTINE JAN, BRUNO MERRIEN, CÉCILE TABARLY, LAURENT LE CAIN ET CINDY BACCON SUR LE SITE DU FUTUR CINÉMA.

Fiscalité 2025 : 9^e année sans augmentation

Les taux n'ont pas augmenté depuis 2016. Pourquoi ? Grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement et à l'augmentation des produits fiscaux issus de la dynamique démographique de la ville, qui se traduit par l'augmentation physique des bases (nombre de logements).

« Comme beaucoup de territoires, le besoin en logements est primordial, en raison notamment du phénomène de desserrement des ménages, à un rythme plus rapide que prévu. Le besoin en logements est donc plus marqué. C'est un exercice complexe que de concilier la production de nouveaux logements et la limitation de la consommation foncière » souligne Bruno Merrien.

Ainsi, l'année 2025 verra pour la 9^e année consécutive le maintien des taux de la fiscalité locale couplé à une reconduction des tarifs de 2024/2025 pour 2025/2026 au service enfance, malgré l'inflation, afin de ne pas impacter les familles déjà durement touchées.

Des charges de fonctionnement maîtrisées et le recours aux subventions

Les charges de fonctionnement et charges de personnel, 1^{ers} postes budgétaires de la ville, ont été maîtrisées, malgré les hausses des coûts des charges courantes (l'énergie, prestations services, entretien et fournitures), notamment en raison de l'inflation. « Nous avons enregistré 5 % d'augmentation en tout, ce qui est raisonnable ».

Participant également à la maîtrise des coûts concernant l'investissement cette fois-ci, c'est le recours aux subventions sur les projets : 650 000 de subvention pour le projet padel (dont 250 000 apportés par le club de tennis) et 510 000 euros de subventions pour le cinéma pour 2025. Ce soutien apporté par les organismes partenaires et les collectivités est aussi une reconnaissance de la pertinence des projets.



“
LA DYNAMIQUE
DES BASES EST
ESSENTIELLE ET ELLE
VA CONTINUER CAR
ENCORE BON NOMBRE
DE LOGEMENTS SONT EN
COURS DE RÉALISATION.
ILS SERONT LIVRÉS
EN 2025 ET 2026.

ROGER LE GOFF,
MAIRE DE FOUESNANT



INSERTION PAYSAGÈRE DU CINÉMA

Investir sereinement et efficacement

La Ville est dans une situation financière très satisfaisante qui permet aux élus de pouvoir lancer avec sérénité des projets d'envergure, tels que le cinéma. Cette situation positive est rendue possible grâce à une anticipation depuis plusieurs années.

« À l'aube d'investissements importants, la ville de Fouesnant peut lancer son projet cinéma sans avoir à recourir à des augmentations d'impôts ! » Bruno Merrien.

« Les 8 millions d'euros d'investissement qui seront réalisés portent sur des projets qui offrent des solutions concrètes aux habitants, des opérations des aménagements dans les différents secteurs de la commune pour le bien-être des Fouesnantais, pour l'amélioration de leur qualité de vie au quotidien. Nous respectons les engagements pris en 2020 au début du mandat ! »

En effet, la construction d'équipements pour éviter les déplacements (culturels, sportifs, etc.), les mobilités douces avec la poursuite du schéma vélo, l'élaboration du PLU, le verdissement du centre-ville et la sécurisation des voies, l'accueil des enfants au centre du Quinquis, le monde associatif sont tous des projets qui fédèrent les enjeux du bien vivre ensemble et de l'amélioration du cadre de vie.

8
millions

d'euros d'investissement



Cinéma : vers un élargissement de la vie culturelle fouesnantaise

Les travaux de construction du cinéma Le Littoral ont débuté en mai. Sa livraison est attendue pour la fin de l'année 2026. Cet équipement structurant pour la commune est très attendu par les Fouesnantais. Le Littoral s'inscrit dans la continuité de la politique culturelle de la ville qui a pour premier objectif d'en faire un lieu de lien social, en plus de la diffusion des films, avec des conférences, des échanges et des rencontres. Les habitants sont également en attente de ces propositions culturelles. Pour preuve, l'ouverture de la billetterie de l'Archipel pour la saison 2024/2025 a été marquée par une affluence record, démontrant ainsi l'engouement du public pour les loisirs. Un investissement de 3,5 millions d'euros est prévu en 2025, et une même somme sur 2026. Cet équipement structurant est un investissement emblématique du mandat. Très transversal, destiné premièrement à la population fouesnantaise, il aura un impact sur l'économie, avec la clientèle estivale, il permettra d'éviter des déplacements, et il est complémentaire dans l'offre culturelle actuelle. La population aura ainsi sur place à Fouesnant tout un panel culturel à sa disposition.



PROJET DE PISTES DE PADEL



RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE FOOT



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE



ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL

De nouvelles pistes de padel en centre-ville

C'est également un des projets majeurs de cette année 2025. Cet équipement est réalisé en partenariat fort avec le club de tennis qui finance 250 000 euros du projet. Ce nouvel équipement composé de trois terrains de padel, d'un accueil, de vestiaires avec douches et sanitaires sera ouvert aux écoles, aux personnes en situation de handicap. Cet espace sera multigénérationnel, et inclusif. Le club de tennis s'investit pleinement dans la vie locale. Le club de tennis assurera le fonctionnement des padels. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur une surface de toit de 1250 m². L'énergie produite sera auto-consommée par le bâtiment.

Des études pour un projet de rénovation des vestiaires de foot

Dans le cadre de la rénovation de l'ensemble du complexe sportif de Bréhoulou, la commune envisage de procéder à la réhabilitation des vestiaires de foot. Un maître d'œuvre sera désigné cette année.

LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Enfance et vie associative : une réflexion sur l'avenir du Quinquis

Des études vont être réalisées concernant l'avenir du site du Quinquis. Aujourd'hui constitué de bâtiments qui abritent l'Accueil de loisirs sans hébergement et les restaurants durant les vacances d'été et plusieurs salles associatives utilisées toute l'année, cet ensemble construit dans les années 70 nécessite une réflexion globale sur son utilisation et son optimisation. L'objectif principal, qui s'inscrit dans la continuité des opérations de rénovation énergétique menées sur les bâtiments communaux, est d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et d'optimiser au maximum le lieu et son usage pour les associations avec un office et une salle destinée au monde associatif fouesnantais.

Liaisons douces : une nouvelle balade en bord de mer

L'engouement pour les nouvelles mobilités est un enjeu fort pour le territoire. Depuis plusieurs années, la CCPF développe un maillage de voies vélos en partenariat avec les communes. Sur le territoire fouesnantais la voie vélo au Cap-Coz s'est achevée en avril. Une nouvelle jolie balade en bord de mer pour les habitants et les estivants. Afin de compléter la trame des liaisons douces vers le centre-ville, d'autres voies vélo sont aménagées cette année : Hent Roudou, rue de Kerourgué et sur la Route de Quimper. Il est également prévu en fin d'année de poursuivre les travaux sur la route de Mestrezec avec le dernier tronçon jusqu'à Pont Henvez.



Sécurisation et embellissement du centre-ville

La ville de Fouesnant a lancé une étude concernant l'aménagement du centre-ville, accompagnée par le CEREMA, (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Objectif de ce projet : comment faciliter le partage entre tous les usagers, piétons, vélos et voitures, s'adapter aux tendances nouvelles concernant les mobilités. Une concertation sera organisée avec les différents usagers, notamment les commerçants.

Embellissement et patrimoine

La rénovation du parvis de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul et de son calvaire est également prévue, en préambule de la rénovation de l'église dans les années à venir. (Consulter en page 10 l'histoire de l'église).

Accompagnement des familles

Lieu de mémoire et de recueillement, le cimetière est un lieu à forte symbolique pour les familles. Dans la continuité de l'adaptation à l'évolution des pratiques funéraires, un nouvel aménagement du cimetière est prévu avec création d'un columbarium d'une centaine de cases, qui viendra compléter les 383 cases déjà existantes. Un projet de création de mini tombes est également à l'étude.

Roger Le Goff
et Bruno Merrien

Renforcer l'offre de services

À Beg-Meil, la Ville envisage un projet de rénovation du bâtiment communal situé près de l'église Saint-Guérolé qui abrite actuellement un cabinet médical. L'objectif est de maintenir et renforcer ce pôle médical en y associant également d'autres possibilités (logement saisonnier, secouristes durant l'été...).

Sécurité des biens et des personnes

La ville poursuit le programme de sécurité engagé, notamment par le maintien de 4 policiers municipaux et la continuité des installations de systèmes de vidéo-protection. En effet, les premiers bilans concernant ce dispositif sont très positifs, et contribuent à renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Sécurisation des voies et des aménagements de voirie

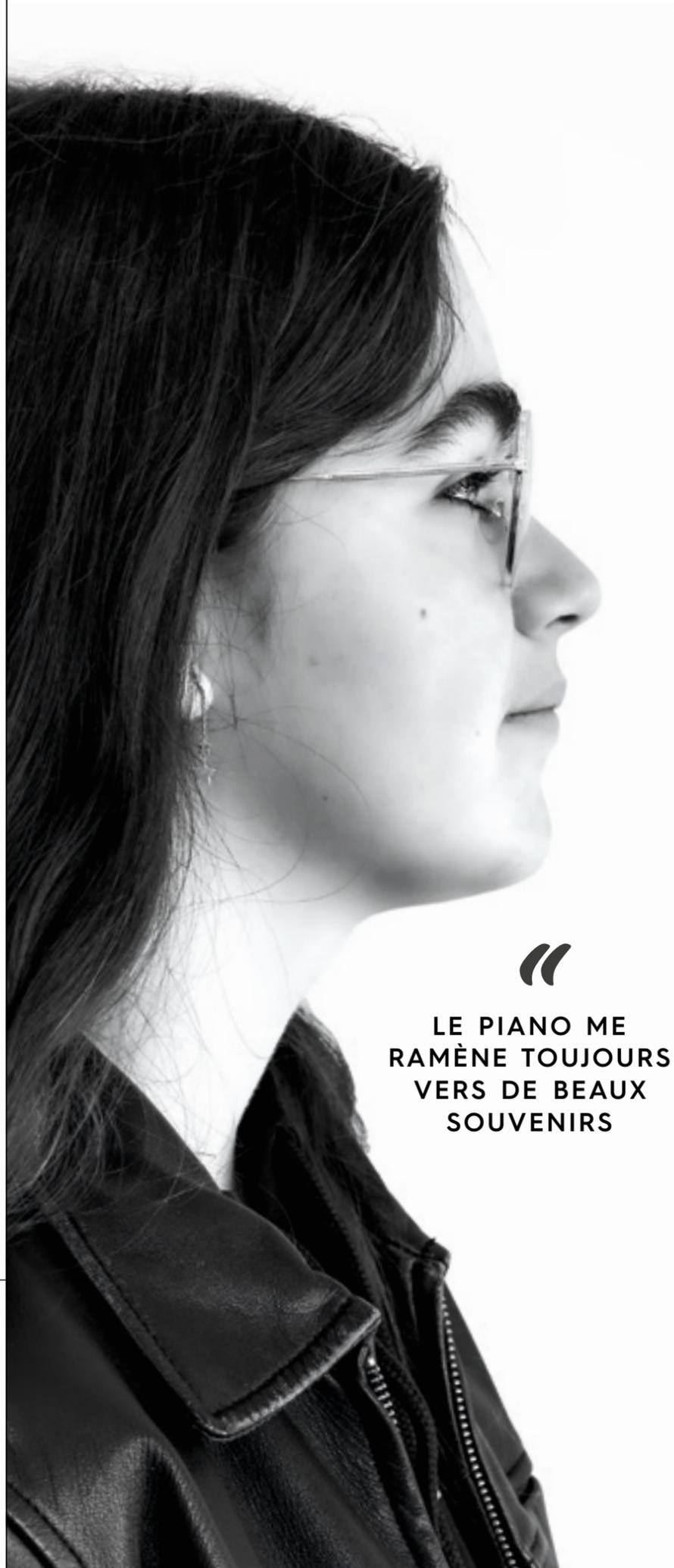
Un investissement important est prévu pour des travaux sur les voiries au Douric, route du Château d'Eau, aux abords du Padel rue des sports, et pour le programme d'entretien général sur la commune qui est programmé sur 2025-2026.



DES RÊVES PLEIN LA TÊTE

BIO EXPRESS

2015 : entrée au Conservatoire de Fouesnant
2016 : début des cours de piano et formation musicale
2024 : entrée au Conservatoire de Rennes



“
**LE PIANO ME
 RAMÈNE TOUJOURS
 VERS DE BEAUX
 SOUVENIRS**

Émilie Saulnier Cap sur le conservatoire !

Émilie nous raconte son chemin pour réaliser son rêve, devenir pianiste et enseigner le piano. Une ambition qui l'anime depuis sa tendre enfance.

À tout juste 16 ans, elle joue avec un réel talent du piano et aspire à en faire son métier. Une passion qui a débuté dès ses premières années, grâce à son père et sa grand-mère.

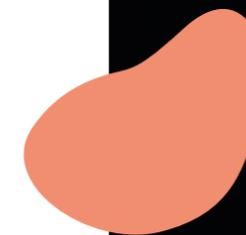
Dès la maternelle, son professeur a décelé chez elle un talent certain pour le chant. Il a conseillé à ses parents de l'inscrire au Conservatoire de Musique et de Danse de Fouesnant. Elle a suivi le cours du Jardin des Arts et en 2016. Elle commence l'apprentissage du piano et de la formation musicale. Un parcours qui lui a permis d'acquérir des savoir-faire, des connaissances, une culture ainsi que des savoir-être nécessaires pour se lancer dans son projet.

En 2024, elle s'est inscrite au Conservatoire de Rennes avec l'objectif de pouvoir intégrer la section Arts Études proposée par le lycée de Bréquigny, mais sans succès. Qu'à cela ne tienne, elle a su rebondir et persévérer en s'inscrivant au Conservatoire de Rennes comme élève classique. Chaque mercredi, elle a pris le train pour se rendre à Rennes afin de faire ses gammes et retenter le concours. En parallèle, elle a continué ses études au lycée Le Likès à Quimper.

Son investissement est récompensé puisqu'elle intégrera en septembre prochain la classe de 1^{re} du lycée Rennais en section Arts Études.

Malgré son jeune âge, elle a déjà vécu de beaux moments musicaux, notamment lors d'un concert à l'Archipel avec le pianiste classique français Philippe Cassard qu'elle a assisté en tournant les pages de sa partition. Les différents professeurs qu'elle a rencontrés ont joué un rôle important dans son parcours, en particulier Arnaud Tessier, son enseignant de piano au Conservatoire de Fouesnant. Leur soutien et leurs encouragements lui ont donné l'envie de s'investir et de poursuivre ses rêves avec détermination.

Émilie continue de participer à certaines manifestations publiques proposées par le Conservatoire de Fouesnant, aux côtés de son frère qui lui pratique depuis 10 ans la guitare électrique. Ainsi, le 4 juin 2025, ils se sont produits ensemble lors d'un concert.



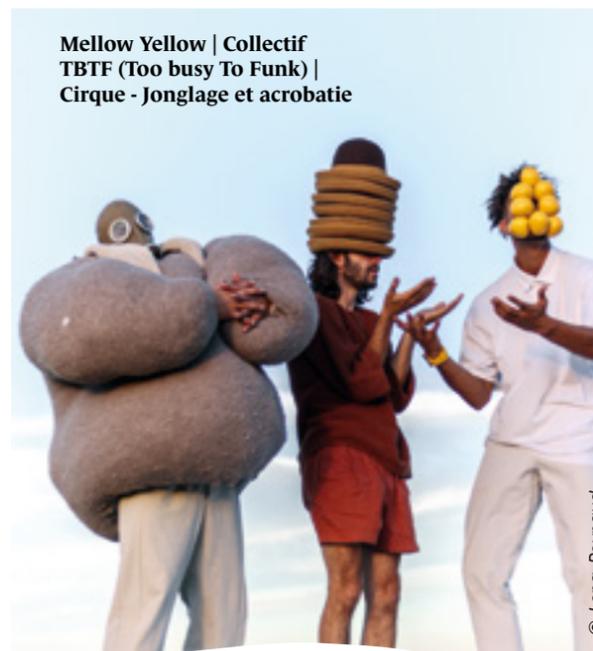
Concert commun
 du Conservatoire de
 Musique et de Danse
 de Fouesnant et de
 la Musikschule de
 Meerbusch. Émilie
 joue avec un pianiste
 Allemand.



Bel Été, la scène en plein air

La Ville de Fouesnant-les Glénan et l'Office de tourisme proposent depuis 2012 des spectacles tous les étés les mardis, mercredis et jeudis. Après 12 ans, la programmation évolue, pour apporter de la nouveauté dans la saison estivale.

Du 8 juillet au 21 août 2025, retrouvez Place aux Mômes, Côté Cour et Jazz à la plage. Ces spectacles hors les murs, gratuits et accessibles à tous sont conçus et aménagés pour des moments de partage en famille dans des cadres idylliques de la commune.



EN CAS DE PLUIE, REPLI À L'ARCHIPEL

PLACE AUX MÔMES

GRATUIT

Tous les mardis à 18h30

Au cœur d'un environnement bucolique et à proximité des plages, des spectacles variés et adaptés au jeune public sont proposés dans le cadre de Place aux Mômes, un rendez-vous initié par le réseau Sensation Bretagne.

Lieu : Théâtre de plein air de Pen An Cap à Cap-Coz, route du Port 29170 Fouesnant

Au programme :

Mardi 8 juillet 2025 : Stories in the city! | Les Dudes | Cirque

Mardi 15 juillet : Goupil ou Face | Compagnie L'Effet Railleur | Conte, cirque et humour

Mardi 22 juillet : L'avenir c'était mieux avant ! | Compagnie Les Vils Brequins | Théâtre-cirque musical

Mardi 29 juillet : Océan Plastifique | Compagnie Jarnicoton | Théâtre musical

Mardi 5 août : L'imprévu Sidéré | La Voie Ferrée | Cirque

Mardi 12 août : Oui Futur | BAB et les Chats | Musique

Mardi 19 août : L'Attrail | Compagnie La Plaine de Joie | Cirque d'objets

CÔTÉ COUR

GRATUIT

Tous les mercredis à 18h30

En cœur de ville, de courts spectacles tout public qui empruntent aux arts de la rue, variés (cirque, chanson, danse, acrobatie, clown...) et gratuits sont désormais proposés pour débiter la soirée du mercredi de la plus belle des manières, en famille, seul ou entre amis !

Lieu : En cœur de ville, dans la cour de l'école de Kerourgué, 47 rue de Kerourgué 29170 Fouesnant

Au programme :

Mercredi 9 juillet 2025 : Mellow Yellow | Collectif TBTF (Too busy To Funk) | Cirque - Jonglage et acrobatie

Mercredi 16 juillet : Un Verano Naranja | Tuga | Clown et mime

Mercredi 23 juillet : Drôle d'impression, la fresque | Compagnie Dédale de Clown | Théâtre burlesque et art graphique

Mercredi 30 juillet : Pasterne | Collectif TBTF (Too busy To Funk) | Cirque - Acrobatie

Mercredi 6 août : L'art d'accommoder les restes | Compagnie Rocking Chair Théâtre | Concert marionnettique

Mercredi 13 août : Qu'est-ce ? | Compagnie Casus Délires | Facétie gestuelle, burlesque et musicale pour la rue

Mercredi 20 août : GRAVIR | Les Quat' fers en l'air | Cirque - Voltige aérienne

JAZZ À LA PLAGE

GRATUIT

Tous les jeudis à 18h30

La Ville de Fouesnant s'associe avec l'association quimpéroise les Aprèm'Jazz pour offrir, en sortie de plage et à l'heure de l'apéro, un bouquet de concerts gratuits.

Des formations diverses et locales proposent, au fil de l'été, une traversée réjouissante des différentes esthétiques et époques du jazz tout en célébrant l'aspect populaire, festif et ouvert de ce genre musical !

Lieu : Pointe de Mouterlin à Mouterlin, route de la Pointe de Mouterlin, 29170 Fouesnant (près du parking de la pointe)

Au programme :

Jeudi 10 juillet 2025 : Dirty Swing | Swing vocal et instrumental

Jeudi 17 juillet : 70's Soul Tribute | Soul, funk et jazz

Jeudi 24 juillet : Spider Crawl | Blues

Jeudi 31 juillet : Ray Time | Jazz, soul, rhythm 'n' blues

Jeudi 7 août : The Jazzmakers | Soul et jazz

Jeudi 14 août : Magnusson-Izquierdo 4tet | Jazz

Jeudi 21 août : Poppy Time | Funk fusion

ESCALE DES ARTS

Du 8 juillet au 25 août 2025,

l'Archipel accueille chaque semaine les œuvres de deux artistes plasticiens (peintres, photographes, graveurs...) du pays fouesnantais, amateurs ou professionnels. Les artistes seront régulièrement présents au sein de l'exposition pour présenter leur travail et répondre à vos questions.

Lieu :

À l'Archipel, pôle d'action culturelle de Fouesnant, 1 rue des Îles 29170 Fouesnant

Aux horaires d'ouverture de l'Archipel.



Consultez la liste des artistes sur le site de l'Archipel

Des plages protégées des gestes partagés

La Ville de Fouesnant accorde une attention particulière à préserver la laisse de mer sur le littoral. Il est primordial de la sauvegarder pour le bon développement des dunes et la lutte contre l'érosion. La laisse de mer est constituée d'algues, de bois flotté, coquillages, mais également de plantes.



“
60 CENDRIERS
MIS EN PLACE



Depuis de nombreuses années la Ville pratique un nettoyage raisonné de ses plages pratiquant à la fois un ramassage mécanique et un nettoyage manuel.

Nettoyage manuel

Durant la saison, tous les matins, huit jeunes, âgés de 16 à 18 ans, vêtus de chasubles et de gants, munis d'une pince et d'un sac poubelle parcourent les plages de Fouesnant pour effectuer le nettoyage de celles-ci. Les agents communaux font ensuite la collecte de l'ensemble des sacs. Ce sont ainsi 32 jeunes qui parcourent entre quatre et six kilomètres, chaque matin. Plus quatre jeunes saisonniers au service propreté sanitaires.

Ramassage mécanique

Seule la plage du Cap-Coz est nettoyée de manière mécanique exceptionnellement en cas de nécessité.

Aucun ramassage mécanique ne sera effectué sur les autres plages.

16 bacs à marée

Afin de préserver le littoral, des bacs à marée sont disposés par la Ville le long des sentiers côtiers pour que les promeneurs puissent y déposer les déchets échoués sur les plages. Il est interdit d'y déposer des déchets ménagers, des animaux morts, des produits toxiques ou dangereux. En totalité, seize bacs à marée ont été installés.

La valorisation des mégots

A partir du 1er juillet, partout en France, il sera interdit de fumer sur les plages, les parcs, les abords des écoles, collèges, lycées, les aubus et les équipements sportifs. Concernant les plages, la ville de Fouesnant avait déjà pris un arrêté en 2016 interdisant de fumer sur la plage du Cap-Coz du 1er juillet au 31 août de chaque année.

Et depuis 2023, la ville a mis en place un dispositif de collecte et de valorisation des mégots. Durant la saison estivale 2024, 1000 cendriers de poche ont été distribués aux postes de secours, à l'office de tourisme et à la mairie.

En 7 mois, 32 kilos de mégots ont été récoltés, soit environ 128 000 (1 kg = 4 000 mégots de cigarettes).

Les 60 cendriers qui ont été mis en place sur la commune a permis de récolter 71,1 kg de mégots en une année d'activité, soit plus de 320 000 (1 mégot = 0,22g)

La valorisation des efforts fournis par tous est importante et porteuse de sens.

La ville s'est ainsi rapprochée de la société MéGO ! localisée à Saint-Divy afin de valoriser les mégots récoltés. Cette entreprise bretonne a développé un process inédit permettant de les recycler pour les transformer en mobilier urbain notamment.

76 arbres plantés à Penfoulic

Une vingtaine d'enfants ont participé le 12 février à des plantations d'arbres à Penfoulic.



Cette opération de plantation est portée par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le CIDREF et est soutenue par le Département du Finistère dans le cadre du plan « 500 000 arbres ».

Cette action a pour objectif d'étendre le verger conservatoire existant, tout en renforçant la biodiversité locale. Pour cela, sont plantées des variétés d'arbres fruitiers tels que des pommiers, poiriers, cerisiers, néfliers, cognassiers et cornouillers.

Cette initiative permet aux plus jeunes de réaliser une action concrète contre le réchauffement climatique,

pour l'environnement, découvrir également des métiers et les sensibiliser aux questions environnementales et à la biodiversité locale.

De plus, elle sert à créer des puits de captation de CO₂, afin de favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau pour réduire la teneur en nitrate des cours d'eau, améliorer la qualité de vie des habitants, etc.

Les plants (porte-greffe) ont été commandés à la pépinière Ladan à Confort-Meilars (29) et seront plantés en régie par l'équipe espaces naturels de la CCPF, ensuite le greffage sera effectué par le CIDREF.



76 PLANTS DE 6 ESSENCES DIFFÉRENTES ONT ÉTÉ PLANTÉS

- 50**
pommiers
- 8**
poiriers
- 6**
cerisiers
- 4**
néfliers
- 4**
cognassiers
- 4**
cornouillers



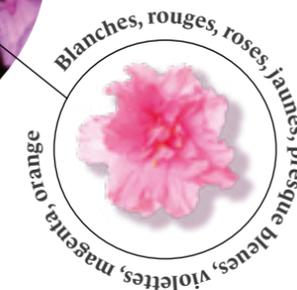
Je suis un rhododendron et je vis à Fouesnant

Le rhododendron est un arbuste qui fleurit de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été. On le plante en automne.



1000
espèces différentes

30
variétés



Entretien
Coupez les fleurs fanées.



Exposition
Mi-ombre



Sol
Plantez le rhododendron dans un sol sableux nettement acide, frais, léger et bien drainé.

Piétons, vélos, voitures : une voirie repensée

Pour améliorer la sécurité et le confort des usagers, l'avenue de la Pointe du Cap-Coz et la RD45 à Fouesnant ont été réaménagées.

Ces projets, menés en partenariat entre la Commune, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) et le Département, favorisent une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement.

Des espaces repensés pour tous

Sur l'avenue de la Pointe du Cap-Coz, une piste cyclable a été créée et le trottoir élargi pour faciliter les déplacements à pied et à vélo. La circulation a également été réorganisée pour réduire la vitesse. Ces travaux, financés par la Commune (222 000 € H.T.) et la CCPF (146 000 € H.T.), ont bénéficié du soutien de la Région pour la partie dédiée aux mobilités douces.

Sur la RD45, l'objectif était d'améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements. La réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement a accompagné la modernisation de la voirie. Des espaces dédiés aux cyclistes et aux piétons ont été aménagés pour sécuriser leurs trajets. Ce projet, d'un montant de 1,1 million d'euros HT, a été financé par le Département et la CCPF.

Un engagement durable

La seconde phase des aménagements cyclables sur le secteur de Mestrezec se poursuivra à la rentrée, une fois l'effacement des réseaux terminé. Ces réalisations témoignent de l'engagement de la CCPF et de la Commune de Fouesnant pour une mobilité plus sûre, plus fluide et plus respectueuse de l'environnement.

Avancer avec courage, servir avec humilité

Dans un monde où le vacarme prend souvent le pas sur le sens, nous les élus de la majorité, avons choisi une autre voie : celle du respect, de l'écoute et de la constance. Une voie exigeante, faite d'humilité et d'action, où l'être humain reste toujours au cœur de nos décisions.

Nous n'avons jamais promis l'impossible. Nous préférons les actes aux effets d'annonce, le terrain à la tribune, la construction patiente aux cris passagers. Et ce que nous avons dit, nous l'avons fait. Ce que nous avons engagé, nous le poursuivrons jusqu'au bout, avec la même ténacité.

Dans un contexte difficile, il faut du courage pour agir. Il faut de l'audace pour innover, oser changer ce qui doit l'être, et parfois, simplement tenir bon face à l'inertie ou au doute. Ce courage-là, nous le portons collectivement, avec vous, avec nos équipes, avec tous ceux qui croient qu'un projet se construit, pas à pas.

L'humilité, ce n'est pas le renoncement. C'est savoir que nous ne savons pas tout. C'est accepter de douter, mais ne jamais abandonner. C'est se relever, encore, quand d'autres préfèrent commenter depuis les gradins.

Et, tandis que la majorité soutient des événements qui rassemblent et enrichissent la vie locale comme le triathlon récemment organisé sur notre commune au Cap-Coz, certains élus de l'opposition, semblent davantage préoccupés par la recherche de la décision et l'orchestration du désordre que par la construction d'un débat démocratique. Ils n'hésitent pas à s'attribuer les mérites auxquels ils n'ont pas contribué ni par le travail, ni par la responsabilité sauf celle de causer du tort au snack « La Bonne Franquette » qui se voit attaquer alors qu'elle est plébiscitée des locaux et des vacanciers. Toute cette agitation peine à masquer une stratégie fondée sur l'agitation et la récupération.

Car oui, il est toujours plus simple de critiquer que de proposer. Plus confortable de s'indigner que de construire. Encore faut-il autre chose à proposer qu'un éternel non. À force de tout contester sans rien dessiner, on finit par ressembler à une caricature de soi-même.

Nous, les élus de Fouesnant passionnément préférons garder le cap. Même dans la tempête. Nous croyons à la politique qui répare, pas celle qui détruit. À celle qui élève, pas celle qui divise. Et surtout, nous croyons aux femmes et aux hommes de notre belle commune, à leur dignité, à leur engagement, à leur volonté de faire ensemble.

Le chemin n'est pas terminé. Il reste des défis à relever, des injustices à combattre. Nous serons là. Présents, déterminés, fidèles à nos engagements.

Avec respect. Avec humilité. Et avec la ferme volonté d'agir pour vous, avec vous. Bel été à tous.

Fouesnant Passionnément.

PLU, aménagement : échecs d'une majorité à bout de souffle

En 2001, l'actuel maire lançait l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Depuis, les constructions s'enchaînent sans vision d'ensemble, au mépris d'un aménagement équilibré et respectueux de notre cadre de vie. La politique d'urbanisme semble dictée au gré des opportunités et des intérêts des promoteurs, accédant plus facilement aux services municipaux que les élus d'opposition. Un nouveau cabinet d'études a été mandaté, et la majorité s'est octroyée six années supplémentaires pour concrétiser son projet politique. Pourtant, une fois de plus, elle a échoué à organiser, anticiper et planifier. Le nouveau PLU, s'il est adopté, ne le sera qu'en juillet 2026, soit après les élections municipales. En attendant, les promesses de constructibilité fleurissent, troquées sans vergogne contre des bulletins de vote. Pendant ces six années, la majorité n'a pas su finaliser le plan de circulation du centre-ville ni concrétiser les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité des déplacements. Le maire a également tardé à mettre à jour les cartographies des zones de submersion marine, et tenté de délivrer des permis de construire en dépit de la légalité - des décisions retoquées par les tribunaux, au grand bénéfice des cabinets d'avocats. Un PLU finalisé aurait permis d'éviter ces dérives.

Une intercommunalité déconnectée des réalités

Ce n'est pas sur la CCPF qu'il fallait compter pour améliorer la situation. Résultat : un projet pharaonique, fruit d'une véritable folie des grandeurs. Des bureaux, des salles de réunion en surnombre, une salle du conseil disproportionnée, et un président qui admet avoir « vu grand ». Dès 2020, nous avions sollicité chaque conseil municipal pour demander une révision à la baisse de ce projet « cathédrale ». Seule Gouesnac'h nous avait suivis. Désormais, en passant devant ce bâtiment monumental bordant notre "avenue des Champs-Élysées locale", parée de granit italien et de pierres de parement, souvenez-vous de son coût : a minima 10 millions d'euros. Une addition salée pour les contribuables.

Éthique et responsabilité politique

Enfin, comment ne pas évoquer les dérives éthiques ? Nous avons obtenu l'annulation d'une délibération pour l'achat d'un terrain volontairement surévalué. Une élue condamnée continue de siéger en toute impunité, dans un silence gênant de la majorité. Deux autres élus, absents chroniques, perçoivent toujours leurs indemnités malgré leur désengagement total. Que dire aussi d'un adjoint en charge de la jeunesse, incapable de réunir le conseil municipal des jeunes, dont il semble avoir tout bonnement oublié l'existence ? Quel exemple pour ces jeunes élus ? Quelle image de l'engagement citoyen leur laisse-t-on ? Et que penser enfin d'un maire qui signe des arrêtés en reconnaissant lui-même leur caractère illégal ? Dans une démocratie digne de ce nom, on attend du préfet qu'il agisse. Dans le Finistère, il choisit, pour l'instant, de détourner le regard.

Annie GLOAGUEN, Frédéric MARTIN, Christian TABORET, Vincent ESNAULT alternativefouesnant2020@gmail.com



Envie de
Vitamines
Sea ?

avril à octobre 2025

Fit-Plage
Sophro-balade
Instant Méditation
Trésors du Bord de Mer
Balade Sensorielle et Gourmande



Réservations à
l'Office de tourisme



LA RIVIERA
BRETONNE
FOUESNANT-LES GLÉNAN